

Vers la création de solutions innovantes sur les territoires : Les Avenières et Pont-de-Cheruy

Structurer une Maison de Santé Pluriprofessionnelle : retour d'expérience des Avenières



Cible

tout public



Thématique

accès aux soins



Partenaires

CPAM, professionnels de santé, ARS, mairie, conseil départemental, CPTS, EPCI.



Période

2023 - 2026

Description

Une dynamique partenariale engagée à partir de novembre 2023 a permis de construire une solution locale pour maintenir une offre de soins dans un territoire confronté à la désertification médicale.

Le projet repose sur une mobilisation coordonnée des partenaires :

- la mairie porte le projet immobilier avec la rénovation des locaux, la mise à disposition de cinq cabinets et une aide à l'équipement ;
- le conseil départemental soutient financièrement la rénovation des locaux ;
- la CPAM facilite le démarrage progressif de l'activité médicale via des consultations assurées par des médecins issus d'une autre MSP ;
- l'ARS mobilise des financements FIR ;
- la communauté de communes soutient l'attractivité du territoire avec des solutions d'hébergement pour les internes et l'installation de structures modulaires.

Cette coopération permet de combiner des leviers immobiliers, financiers et organisationnels afin de sécuriser l'émergence de la MSP et l'installation durable de professionnels de santé.

Objectif

Mettre en place une MSP sur la commune des Avenières-Veyrins-Thuellin afin de consolider l'offre de soins de proximité.

Résultats

La MSP a pu être créée grâce à une coopération territoriale forte entre les différents partenaires.

L'activité médicale s'est d'abord structurée autour de médecins généralistes exerçant de manière partagée entre plusieurs sites afin d'assurer la continuité des soins. Depuis janvier 2025, l'offre s'est consolidée avec l'installation pérenne d'un médecin généraliste quatre jours par semaine sur la commune.

La MSP poursuit aujourd'hui sa structuration autour d'une SISA regroupant plusieurs professionnels de santé et renforce son attractivité avec l'installation prévue de deux nouveaux médecins en 2026. Enfin, le recrutement récent d'un coordinateur administratif vient professionnaliser le pilotage et soutenir le développement de la structure.



Cible

publics des
zones sous-
dotées



Thématique

accès aux
soins



Partenaires

CPAM, professionnels
de santé, ARS, mairie,
conseil départemental,
Ordre des médecins,
CPTS



Période

2025 - 2026

Description

L'Incubateur en Santé Solidaire (ISS) de Pont-de-Cheruy constitue une réponse transitoire et innovante pour maintenir l'accès aux soins dans un territoire confronté à une forte tension médicale, tout en préparant une structuration pérenne de l'offre de soins.

Porté par la CPTS, le dispositif repose sur la mobilisation de médecins volontaires du territoire réalisant des consultations.

Objectifs

- créer une offre de soins dans un territoire en désertification médicale ;
- accompagner l'installation de jeunes médecins soutenus par des praticiens expérimentés ;
- développer une dynamique territoriale attractive pour les nouveaux modes d'exercice ;
- fédérer les acteurs médicaux autour d'un projet commun ;
- préparer l'évolution du cabinet solidaire vers une MSP ou un centre de santé afin de garantir une offre de soins pérenne.

Résultats

Les premières réunions de travail ont été engagées à l'automne 2025 afin de structurer le projet.

La CPTS assure le pilotage opérationnel et mobilise les ressources humaines nécessaires. L'ARS et la CPAM apportent des soutiens financiers structurants, notamment via le financement d'un assistant médical dans un cadre dérogatoire. La mairie accompagne le projet par la mise à disposition de locaux, tandis que l'Ordre des médecins autorise l'exercice dans un cadre adapté.

L'ensemble de ces leviers doit permettre l'ouverture du cabinet solidaire en septembre 2026, avant une évolution vers une MSP dans les deux années qui suivront.

